

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 01/07/2019

Référence
20190701CA18

L'an 2019 et le 1er Juillet à 14 heures, le Conseil d'Administration, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à Chaumont, au Signe, centre national du graphisme, sous la présidence de M. DIDIER Evrard, Administrateur

Objet de la délibération
DECISION MODIFICATIVE N°2 DU BUDGET 2019

Membres votants présents : M. DIDIER Evrard (pouvoir de M. CHATEL Luc), Mme DEGIOVANNI Elodie (pouvoir de M. MANGIN Pascal), M. FOURNIE Paul (pouvoir de Mme GUILLEMY Christine), M. INNOCENZI Laurent (pouvoir de M. ANDRE-DECONCHAT Simon)

Nombre de membres			
Afférents	Afférents votants	Présents votants	Qui ont pris part au vote
20	10	4	8

Membres votants excusés : M. ANDRE-DECONCHAT Simon, M. CHATEL Luc, M. DESSERVY Charles (représenté par M. INNOCENZI Laurent), Mme GUILLEMY Christine, Mme HELIOT-COURONNE Isabelle, M. MANGIN Pascal, Mme MERABET Lilla

Date de la convocation
17/06/2019

Membres non votants présents : Mme MARRIER Véronique, M. PIANTONI Frédéric

Vote
A l'unanimité
Pour : 8
Contre : 0
Abstention : 0

Membres non votants excusés : Mme BENSIMON-WEILER Emmanuelle, M. BRUCKMANN Denis, M. DEBIZE Christian, M. HUOT-MARCHAND Thomas, M. LITZLER Pierre, M. ROBERT Yves (représenté par Mme MARRIER Véronique), M. TIBLOUX Emmanuel, M. VIOLLON Philippe

Membres non votants absents : M. LUSSAC Olivier

Acte rendu exécutoire après transmission au
Commissaire du Gouvernement

A été nommé(e) secrétaire : M. FOURNIE Paul

Objet de la délibération : DECISION MODIFICATIVE N°2 DU BUDGET 2019

Vu la délibération n°20181130CA47 du 30 novembre 2018 relative au budget primitif 2019 ;

Vu la délibération n°20190215CA13 du 15 février 2019 relative au budget supplémentaire 2019 ;

Après en avoir délibéré, les membres du collège institutionnel du Conseil d'Administration décident de la décision modificative n°2 apportée au budget primitif 2019 du Signe, centre national du graphisme.

La décision porte sur la présente décision modificative du budget par nature, au niveau du chapitre et pour chaque section.

La décision modificative revoit à la baisse les recettes portant le budget de fonctionnement à 1 852 501,26 euros.

Analytiquement, cette diminution des recettes de 59 693,49 euros concerne principalement :

- Les recettes au titre du mécénat financier pour la Biennale internationale de design graphique 2019 : si le Groupe Caisse des Dépôts est le seul mécène dont le don est numéraire, de nombreux partenaires ont choisi d'accompagner le Signe à travers du mécénat technologique ou indirect, ce qui se traduit par une baisse des dépenses relatives aux objets soutenus comme précisé ci-dessous ;
- Les recettes liées aux éditions, réévaluées en fonction des états et des prévisionnels de vente et de la diminution du prix de vente du catalogue de la Biennale internationale de design graphique pour une meilleure diffusion ;

- Les recettes liées à la billetterie, notamment pour la Biennale internationale de design graphique, réduites suite au choix de ne pas organiser de loto pendant l'événement ;

Cette diminution est partiellement compensée par une hausse de certaines recettes :

- La subvention de la DRAC Grand Est pour les premières journées de formation dans le cadre du nouveau PREAC (pôle de ressources en éducation artistique et culturelle) Design graphique est revue à la hausse ;
- La participation financière de l'ANDRA dans le cadre d'un partenariat pour l'organisation d'un programme pluriannuel de résidences artistiques a été augmentée (le calendrier prévisionnel de versement n'ayant pas encore été fixé, ce montant est susceptible de faire l'objet d'un ajustement à la baisse à l'occasion d'une prochaine décision modificative) ;
- L'attribution d'une subvention de la DRAC Grand Est pour les activités du Signe dans le cadre du programme Culture Justice ;
- Les recettes au titre du mécénat financier hors Biennale internationale de design graphique sont quant à elles revues à la hausse au regard de la promesse de don d'une banque reçue pour la gratuité d'accès au Signe d'une part, et des dossiers en cours d'instruction auprès d'une banque pour l'exposition Locomotions et d'une fondation d'une mutuelle pour l'exposition Textile d'autre part (selon les réponses apportées aux demandes, ce montant est susceptible d'être modifié à l'occasion de la prochaine décision modificative) ;
- Les recettes liées à librairie-boutique, au café (supérieures au prévisionnel de la Biennale internationale de design graphique) et aux locations d'espace ;
- Les recettes correspondant à des remboursements d'indemnités journalières de sécurité sociale.

En miroir, la diminution des dépenses concerne principalement :

- Les dépenses de personnel, portée à un niveau exceptionnellement bas dû au non remplacement puis à la suppression d'un poste vacant, ainsi qu'à la limitation du recours aux renforts temporaires à l'occasion de la Biennale internationale de design graphique ;
- Les dépenses liées aux activités, si elles restent relativement stables malgré la baisse de recettes, font l'objet d'ajustements :
 - o Le budget dédié aux expositions augmente, pour intégrer notamment les premières dépenses liées à la coproduction de l'exposition Myr Muratet avec le centre d'art La Pavillon Blanc de Colomiers en 2020 (à noter que le Signe bénéficie indirectement du mécénat de la Fondation des Artistes, qui a soutenu la conception et production d'une nouvelle série de Karl Nawrot – 11 K€ - et la production de gravures réalisées pour l'exposition Frédéric Teschner – 7 K€ - exposées dans le cadre de la Biennale internationale de design graphique) ;
 - o Le budget dédié aux résidences est ajusté en fonction du prévisionnel de dépenses sur l'exercice 2019 dans le cadre du partenariat avec l'ANDRA, le reste des dépenses étant engagé pendant l'exercice 2020 ;
 - o Le budget alloué à la médiation augmente notamment à travers la programmation d'activités en lien avec les publics empêchés du champ pénitentiaire ;
 - o Le budget dédié à la communication est ajusté à la hausse notamment pour la Biennale internationale de design graphique qui a par ailleurs bénéficié de partenariats et de mécénat technologique d'imprimeurs et de papetiers permettant de réduire de moitié les coûts des programmes imprimés et des affiches ;
 - o Le budget alloué au développement baisse significativement étant donné la non reconduction du marché pour le développement et la gestion opérationnelle du mécénat à l'issue de la première année, la prospection étant reprise en interne ;
 - o Le budget dédié aux éditions baisse significativement grâce au partenariat noué avec un papetier et un imprimeur qui a permis de réduire drastiquement le coût du catalogue de la Biennale internationale de design graphique ;

- Les dépenses de fonctionnement font l'objet d'une légère diminution :
 - o En milieu d'exercice 2019, les dépenses liées au bâtiment sont réévaluées à la baisse ;
 - o De la même manière, celles liées à l'administration sont réajustées.

Enfin, si les dépenses imprévues liées à la Biennale sont réduites à 0, le temps fort de la manifestation étant passé, celles liées à la programmation hors Biennale sont quant à elle augmentées de manière à pallier d'éventuels refus de mécènes ou absorber un décalage du versement d'une partie de la participation de l'ANDRA de l'exercice 2019 vers l'exercice 2020.

Concernant la Biennale internationale de design graphique, une première évaluation permet d'estimer les dépenses réalisées à un montant de 773 823 euros.

Le document de travail accompagne la lecture de l'annexe en présentant le budget de manière analytique.

Annexe : édition réglementaire de la décision modificative numéro 1 apportée au budget primitif 2019

Le Conseil d'Administration adopte à l'unanimité cette délibération

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme :
Le 02/07/2019
Le Président
Monsieur Evrard DIDIER

Envoyé en préfecture le 02/07/2019

Reçu en préfecture le 02/07/2019

Affiché le **2 JUIL. 2019**

ID : 052-130023237-20190701-20190701CA18-DE

REPUBLIQUE FRANÇAISE

ANNEXE à la délibération
n° 20190701CA18

Le Signe centre national du graphisme

Numéro SIRET : **13002323700014**

POSTE COMPTABLE : CFP DE NOGENT

M14

DECISION MODIFICATIVE N° 2 DU 01/07/2019

voté par nature

BUDGET : **Le Signe centre national du graphisme**

ANNEE 2019

Envoyé en préfecture le 02/07/2019

Reçu en préfecture le 02/07/2019

Affiché le

2 JUL. 2019

Code INSEE

52121

Le Signe centre national du graphisme

Le Signe centre national du graphisme

ID : 052-130023237-20190701-20190701CA18-DE

2019

I - INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	0
Nombre de résidences secondaires (article R.2313-1 <i>in fine</i>) :	0
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
0,00	0,00	0,00	0,00

Informations financières - ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (Source DGCP) (3)
1	Dépenses d'exploitation/Dépenses réelles de fonctionnement	100,00	0,00
2	Produit exploitation domaine/Recettes réelles de fonctionnement	2,72	0,00
3	Transferts reçus/Recettes réelles de fonctionnement	97,16	0,00
4	Emprunts réalisés/Dépenses d'équipement brut	0,00	0,00
5	Encours de la dette	0,00	0,00

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L.2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 11 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L.2313-1, L.2313-2, R.2313-1, R.2313-2 et R.5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R.2313-7, R.5211-15 et R.5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

Le Signe centre national du graphisme - 52 - Le Signe centre national du gra

I - INFORMATIONS GENERALES

I

MODALITES DE VOTE DU BUDGET

B

I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans les chapitres "opérations d'équipement " de l'état III B 3.
 - sans vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement ".

III - Les provisions sont budgétaires.

IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne "Pour mémoire") s'effectue par rapport à la colonne du budget primitif de l'exercice précédent.

Si le présent budget est un budget supplémentaire ou une décision modificative, reporter le budget primitif et le cumul des décisions budgétaires du budget en cours.

V - Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice 2018 après le vote du compte administratif 2018.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**II****VUE D'ENSEMBLE****A1****FONCTIONNEMENT**

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	-59 693,49	-59 693,49
		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)		
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit)	(si excédent)
	=	=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (4)		-59 693,49	-59 693,49

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1) (y compris le compte 1068)	20 498,00	20 498,00
		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)		
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif)	(si solde positif)
	=	=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (4)		20 498,00	20 498,00
TOTAL			
TOTAL DU BUDGET (4)		(39 195,49)	(39 195,49)

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(3) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

(4) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES

A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2018 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= (1)+(2)+(3))
011	Charges à caractère général	885 195,00	0,00	-25 012,72	-25 012,72	860 182,28
012	Charges de personnel et frais assimilés	888 000,00	0,00	-44 580,76	-44 580,76	843 419,24
014	Atténuations de produits		0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	17 000,00	0,00	-4 852,75	-4 852,75	12 147,25
Total des dépenses de gestion courante		1 790 195,00	0,00	-74 446,23	-74 446,23	1 715 748,77
66	Charges financières		0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	16 000,00	0,00	0,00	0,00	16 000,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)	31 999,75		14 752,74	14 752,74	46 752,49
Total des dépenses réelles de fonctionnement		1 838 194,75	0,00	-59 693,49	-59 693,49	1 778 501,26
023	Virement à la section d'investissement (5)	22 000,00		0,00	0,00	22 000,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (5)	52 000,00		0,00	0,00	52 000,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonc			0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		74 000,00		0,00	0,00	74 000,00
TOTAL		1 912 194,75	0,00	-59 693,49	-59 693,49	1 852 501,26

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

0,00

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

1 852 501,26

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2018 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= (1)+(2)+(3))
013	Atténuations de charges		0,00	2 065,60	2 065,60	2 065,60
70	Produits des services, du domaine et ventes diverse	46 900,00	0,00	-6 848,00	-6 848,00	40 052,00
73	Impôts et taxes		0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations, subventions et participations	1 802 050,00	0,00	-56 660,00	-56 660,00	1 745 390,00
75	Autres produits de gestion courante	7 100,00	0,00	1 748,91	1 748,91	8 848,91
Total des recettes de gestion courante		1 856 050,00	0,00	-59 693,49	-59 693,49	1 796 356,51
76	Produits financiers		0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		1 856 050,00	0,00	-59 693,49	-59 693,49	1 796 356,51
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (5)			0,00	0,00	0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonc			0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement				0,00	0,00	0,00
TOTAL		1 856 050,00	0,00	-59 693,49	-59 693,49	1 796 356,51

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

56 144,75

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

1 852 501,26

Pour information :

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION
D'INVESTISSEMENT (6)**

0,00

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) DF 023 = RI 021 ; DF 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 - DI 040.

Le Signe centre national du graphisme - 52 - Le Signe centre national du gra

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2018 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=1)+(2)+(3)
010	Stocks (5)		0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	55 118,00	0,00	-4 670,88	-4 670,88	50 447,12
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	30 968,03	0,00	1 170,88	1 170,88	32 138,91
22	Immobilisations reçues en affectation (6)		0,00	3 500,00	3 500,00	3 500,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	86 086,03	0,00	0,00	0,00	86 086,03
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement		0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation (7)		0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des participa		0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00	0,00
45.	Total des op. pour le compte de tiers (8)		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	86 086,03	0,00	0,00	0,00	86 086,03
040	Opérations d'ordre entre sections (4)			0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (4)			20 498,00	20 498,00	20 498,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement			20 498,00	20 498,00	20 498,00
	TOTAL	86 086,03	0,00	20 498,00	20 498,00	106 584,03

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1) 0,00

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 106 584,03

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2018 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=1)+(2)+(3)
010	Stocks (5)		0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)		0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)		0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)		0,00	0,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)		0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation (7)		0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des participa		0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits de cessions		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00
45.	Total des op. pour le compte de tiers (8)		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement		0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement (4)	22 000,00		0,00	0,00	22 000,00
040	Opérations d'ordre entre sections (4)	52 000,00		0,00	0,00	52 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)			20 498,00	20 498,00	20 498,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	74 000,00		20 498,00	20 498,00	94 498,00
	TOTAL	74 000,00	0,00	20 498,00	20 498,00	94 498,00

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2) 12 086,03

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 106 584,03

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)	0,00
--	-------------

Envoyé en préfecture le 02/07/2019

Reçu en préfecture le 02/07/2019

Affiché le **2 JUIL 2019**

ID : 052-130023237-20190701-20190701CA18-DE

Le Signe centre national du graphisme - 52 - Le Signe centre national du gra

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

A3

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040.

Le Signe centre national du graphisme - 52 - Le Signe centre national du gra

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**II****BALANCE GENERALE DU BUDGET****B1**

1

- DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	-25 012,72		-25 012,72
012	Charges de personnel et frais assimilés	-44 580,76		-44 580,76
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
65	Autres charges de gestion courante	-4 852,75		-4 852,75
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)	14 752,74		14 752,74
023	Virement à la section d'investissement		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement - Total		-59 693,49	0,00	-59 693,49

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	-59 693,49
--	-------------------

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non bud.)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation	(8) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	-4 670,88	3 150,00	-1 520,88
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	1 170,88	17 348,00	18 518,88
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 3 500,00	0,00	3 500,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
45..	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
3..	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	0,00		0,00
Dépenses d'investissement - Total		0,00	20 498,00	20 498,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	20 498,00
---	------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

Le Signe centre national du graphisme - 52 - Le Signe centre national du gra

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

BALANCE GENERALE DU BUDGET

II

B2

2

- RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	2 065,60		2 065,60
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	-6 848,00		-6 848,00
73	Impôts et taxes	0,00		0,00
74	Dotations, subventions et participations	-56 660,00		-56 660,00
75	Autres produits de gestion courante	1 748,91	0,00	1 748,91
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
Recettes de fonctionnement - Total		-59 693,49	0,00	-59 693,49

+	R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	---	-------------

=	TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	-59 693,49
---	--	-------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non bud.)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation	(7) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)(5)	0,00	20 498,00	20 498,00
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
45..	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement - Total		0,00	20 498,00	20 498,00

+	R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	--	-------------

+	AFFECTATION AU COMPTE 1068	0,00
---	-----------------------------------	-------------

=	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	20 498,00
---	---	------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

Le Signe centre national du graphisme - 52 - Le Signe centre national du gra

III - VOTE DU BUDGET**III****SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES****A1**

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
011	Charges à caractère général	885 195,00	-25 012,72	-25 012,72
60611	Eau et assainissement	1 000,00	0,00	0,00
60612	Énergie - Électricité	72 000,00	0,00	0,00
60613	Chauffage urbain		0,00	0,00
60622	Carburants	1 000,00	1 000,00	1 000,00
60623	Alimentation	500,00	6 766,70	6 766,70
60632	Fournitures de petit équipement	3 500,00	-759,20	-759,20
6064	Fournitures administratives	6 000,00	402,15	402,15
6065	Livres, disques, cassettes...(bibliothèques et médiathèques)	700,00	1 193,19	1 193,19
6068	Autres matières et fournitures	62 150,00	-1 069,93	-1 069,93
6078	Autres marchandises	24 400,00	-16 876,34	-16 876,34
6132	Locations immobilières	11 000,00	-1 314,70	-1 314,70
6135	Locations mobilières	11 400,00	11 664,21	11 664,21
614	Charges locatives et de copropriété	1 000,00	0,00	0,00
615221	Entretien et réparations bâtiments publics	12 800,00	-6 193,46	-6 193,46
61558	Autres biens mobiliers		0,00	0,00
6156	Maintenance	21 700,00	9 151,53	9 151,53
6161	Assurance multirisques	12 000,00	-3 092,54	-3 092,54
6182	Documentation générale et technique		327,00	327,00
6184	Versements à des organismes de formation	6 000,00	-1 728,00	-1 728,00
6225	Indemnités au comptable et aux régisseurs	5 000,00	0,00	0,00
6226	Honoraires	258 000,00	-103 268,98	-103 268,98
6228	Divers	25 000,00	74 149,44	74 149,44
6231	Annonces et insertions	38 645,00	-12 018,00	-12 018,00
6232	Fêtes et cérémonies		0,00	0,00
6233	Foires et expositions		0,00	0,00
6236	Catalogues et imprimés	85 000,00	-22 258,50	-22 258,50
6238	Divers	1 200,00	4 056,51	4 056,51
6241	Transports de biens	6 950,00	623,83	623,83
6248	Divers		150,00	150,00
6251	Voyages et déplacements	35 300,00	7 523,74	7 523,74
6256	Missions	6 500,00	0,00	0,00
6257	Réceptions	20 500,00	15 673,92	15 673,92
6261	Frais d'affranchissement	3 000,00	300,00	300,00
6262	Frais de télécommunications	11 500,00	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	750,00	-500,00	-500,00
6281	Concours divers (cotisations...)	6 800,00	-683,20	-683,20
6282	Frais de gardiennage (églises, forêts et bois communaux...)	38 000,00	-717,88	-717,88
6283	Frais de nettoyage des locaux	33 000,00	-428,40	-428,40
62878	A d'autres organismes		0,00	0,00
6288	Autres services extérieurs	62 800,00	12 914,19	12 914,19
637	Autres impôts, taxes, ... (autres organismes)	100,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	888 000,00	-44 580,76	-44 580,76
6218	Autre personnel extérieur	330 000,00	-34 186,94	-34 186,94
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.		260,96	260,96
6338	Autres impôts, taxes, ... sur rémunérations		842,87	842,87
64131	Rémunérations	426 000,00	-54 784,72	-54 784,72
64138	Autres indemnités		0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	132 000,00	3 786,99	3 786,99
6453	Cotisations aux caisses de retraite		16 540,08	16 540,08
64731	Versées directement		3 000,00	3 000,00
6475	Médecine du travail, pharmacie		200,00	200,00
6478	Autres charges sociales diverses		1 500,00	1 500,00
6488	Autres charges		18 260,00	18 260,00
014	Atténuations de produits		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	17 000,00	-4 852,75	-4 852,75
651	Redevances pour concessions, brevets, licences, logiciels .	7 000,00	-1 853,11	-1 853,11

Le Signe centre national du graphisme - 52 - Le Signe centre national du gra

III - VOTE DU BUDGET**SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES****III****A1**

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
6574	Subventions de fonctionnement aux associations et autres ...	10 000,00	-3 000,00	-3 000,00
65888	Autres		0,36	0,36
	TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)	1 790 195,00	-74 446,23	-74 446,23
66	Charges financières (b)		0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	16 000,00	0,00	0,00
6714	Bourses et prix	16 000,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement) (e)	31 999,75	14 752,74	14 752,74
	TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e	1 838 194,75	-59 693,49	-59 693,49
023	Virement à la section d'investissement	22 000,00	0,00	0,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (7)(8)(9)	52 000,00	0,00	0,00
6811	Dotations aux amort. des immos incorporelles et corporelles	52 000,00	0,00	0,00
	TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	74 000,00	0,00	0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement		0,00	0,00
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	74 000,00	0,00	0,00
	TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	1 912 194,75	-59 693,49	-59 693,49

	+
RESTES A REALISER 2018 (11)	0,00
	+
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	-59 693,49

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = R1040.

(8) Aucune provision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

Le Signe centré national du graphisme - 52 - Le Signe centre national du gra

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES

A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
013	Atténuations de charges		2 065,60	2 065,60
6419	Remboursements sur rémunérations du personnel		1 685,60	1 685,60
6459	Remboursements sur charges de SS et de prévoyance		380,00	380,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	46 900,00	-6 848,00	-6 848,00
70688	Autres prestations de services	21 000,00	-8 748,00	-8 748,00
7078	Autres marchandises	7 900,00	6 700,00	6 700,00
7082	Commissions		0,00	0,00
7088	Autres produits d'activités annexes (abonnements et vente d'ouv	18 000,00	-4 800,00	-4 800,00
73	Impôts et taxes		0,00	0,00
74	Dotations, subventions et participations	1 802 050,00	-56 660,00	-56 660,00
74718	Autres	409 550,00	1 850,00	1 850,00
7472	Régions	360 000,00	0,00	0,00
7473	Départements	42 000,00	0,00	0,00
74748	Autres communes	750 000,00	0,00	0,00
74758	Autres groupements		0,00	0,00
7477	Budget communautaire et fonds structurels	50 000,00	0,00	0,00
7478	Autres organismes	190 500,00	-58 510,00	-58 510,00
75	Autres produits de gestion courante	7 100,00	1 748,91	1 748,91
751	Redevances pour concessions, brevets, licences, ...	2 000,00	0,00	0,00
752	Revenus des immeubles	5 000,00	1 748,00	1 748,00
7588	Autres produits divers de gestion courante	100,00	0,91	0,91
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = (70+74+75+013)		1 856 050,00	-59 693,49	-59 693,49
78	Produits financiers (b)		0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)		0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		1 856 050,00	-59 693,49	-59 693,49
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6)		0,00	0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement		0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE			0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		1 856 050,00	-59 693,49	-59 693,49

	+	
RESTES A REALISER 2018 (10)		0,00
	+	
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)		0,00
	=	
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES		-59 693,49

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

Le Signe centre national du graphisme - 52 - Le Signe centre national du gra

III - VOTE DU BUDGET**III****SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES****B1**

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
010	Stocks		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	55 118,00	-4 670,88	-4 670,88
2031	Frais d'études	23 000,00	-8 935,68	-8 935,68
2051	Concessions et droits similaires	32 118,00	4 264,80	4 264,80
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	30 968,03	1 170,88	1 170,88
2168	Autres collections et oeuvres d'art	3 500,00	-3 500,00	-3 500,00
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	4 500,00	-109,96	-109,96
2184	Mobilier		8 462,59	8 462,59
2188	Autres immobilisations corporelles	22 968,03	-3 681,75	-3 681,75
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)		3 500,00	3 500,00
2268	Autres collections et oeuvres d'art		3 500,00	3 500,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)		0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		86 086,03	0,00	0,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers			0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES DE L'EXERCICE		86 086,03	0,00	0,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (7)		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)		20 498,00	20 498,00
2051	Concessions et droits similaires		3 150,00	3 150,00
2188	Autres immobilisations corporelles		17 348,00	17 348,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE DE L'EXERCICE			20 498,00	20 498,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		86 086,03	20 498,00	20 498,00

+	
RESTES A REALISER 2018 (11)	0,00
+	
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
=	
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	20 498,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

Le Signe centre national du graphisme - 52 - Le Signe centre national du gra

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES

B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
010	Stocks		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00
Total des recettes d'équipement			0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés		0,00	0,00
Total des recettes financières			0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers			0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES			0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	22 000,00	0,00	0,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6)(7)(8)	52 000,00	0,00	0,00
28051	Concessions et droits similaires	5 601,00	0,00	0,00
281783	Matériel de bureau et matériel informatique		0,00	0,00
281784	Mobilier		0,00	0,00
281788	Autres immos corporelles reçues au titre d'une mise à dispo		0,00	0,00
28183	Matériel de bureau et matériel informatique	3 910,75	0,00	0,00
28188	Autres immobilisations corporelles	5 071,25	0,00	0,00
28256	Matériel et outillage d'incendie et de défense civile	211,00	0,00	0,00
28283	Matériel de bureau et matériel informatique	32 402,00	0,00	0,00
28284	Mobilier	2 762,00	0,00	0,00
28288	Autres immobilisations corporelles reçues en affectation	2 042,00	0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		74 000,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)		20 498,00	20 498,00
2031	Frais d'études		20 498,00	20 498,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE DE L'EXERCICE		74 000,00	20 498,00	20 498,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et ordres)		74 000,00	20 498,00	20 498,00

+	
RESTES A REALISER 2018 (10)	0,00
+	
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
=	
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	20 498,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A B pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, R1 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).